

PRÉFET DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service Information  
Développement Durable  
Évaluation  
environnementale

Affaire suivie par :  
Séverine VENIANT  
Tél : 0322829227

Courriel : [ae-iddee.dreal-npdcp@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-npdcp@developpement-durable.gouv.fr)

Le Directeur régional,

à

Monsieur le Directeur Industriel  
du groupe ONDULYS  
ZI de Rouvroy  
Chemin de Morcourt  
02100 MORCOURT

([christian.mesnard@ondulys.fr](mailto:christian.mesnard@ondulys.fr))

Lille, le 7 juin 2018

Objet : Saisine de l'autorité environnementale – Projet de construction d'un bâtiment de  
stockage de produits finis déposé par Ondulys Saint-Quentin (02).  
Garance n° 2018-2467

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le formulaire d'examen au cas par cas pour le projet de  
construction d'un bâtiment de stockage de produits finis à Saint-Quentin (02), reçu le 17  
avril 2018, complet le 26/4/2018.

Je prends note de votre demande de retrait de ce dossier en date du 6 juin 2018.

Ce courrier sera publié sur le site internet de la DREAL, sur lequel le formulaire  
d'examen au cas par cas a été publié.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération  
distinguée.

Pour le Préfet,  
Pour le Directeur régional et par délégation,  
La cheffe du pôle autorité environnementale,

*Signé*

Caroline Calvez-Maes